

Réunion du conseil d'administration tenue le 18 avril 2013

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Fundy tenue le mardi 18 avril 2013 à 13 h à l'hôtel de ville de Rothesay.

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente du conseil d'administration, Grace Losier, déclare la séance ouverte à 13 h.

2. Sont présents

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Grace Losier, mairesse de Grand Bay-Westfield, présidente du conseil
Murray Driscoll, maire de Quispamsis, vice-président
Bill Bishop, maire de Rothesay
Bette Ann Chatterton, mairesse de St. Martins
Shelley Rinehart, mairesse adjointe (en remplacement de Mel Norton)
Brenda Rathburn, représentante de DSL
David Rogers, représentant de DSL
Joan Seeley, représentante de DSL
Sandra Speight, représentante de DSL

AUTRES

Jack Keir, directeur général
Tina McCallum, directrice de la planification
Marc MacLeod, Gestion des déchets solides de Fundy
Ivan Corbett, ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux
Bruce Fitch, ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux
Rob Kelly, ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux
Martin Corbett, ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux
Ryan Donaghy, ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux
Dorothy Shephard, ministre des Communautés saines et inclusives
Représentants du public et des médias

3. Adoption de l'ordre du jour

La présidente demande que l'ordre du jour soit adopté sans modification.

Proposition : Adopter l'ordre du jour du 18 avril 2013 sans modification.

Proposé par : Bill Bishop
Appuyé par : Murray Driscoll
Vote : proposition adoptée

4. Divulgarion de conflit d'intérêts

Aucun

5. Adoption de procès-verbal

Proposition : Adopter le procès-verbal de la réunion du 14 mars 2013 sans modification.

Proposé par : Brenda Rathburn
Appuyé par : Bette Ann Chatterton
Vote : proposition adoptée

6. Les représentants du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux : Bruce Fitch, ministre; Rob Kelley, directeur général; Martin Corbett, conseiller principal

La présidente présente le ministre Bruce Fitch et lui laisse la parole. Le ministre explique qu'il veut aujourd'hui présenter son personnel et passer en revue les objectifs, les rôles et les responsabilités des Commissions. Cette réunion est la huitième de la série. Il félicite les membres du conseil de la Commission de services régionaux de former le premier conseil en ajoutant qu'être les premiers représente un défi en soi, mais créera à long terme une communauté régionale forte.

Les commissions ont pour objectifs de renforcer la coopération, d'assurer la prestation efficace des services et d'améliorer l'obligation de rendre compte et la transparence dans les régions qu'elles représentent.

Martin Corbett prend ensuite la parole pour énoncer les objectifs clés, le mandat et les rôles et responsabilités du conseil.

S'ensuit une période de questions destinées au ministre et à son personnel.

Question de Joan Seeley : Que voulez-vous dire par coordonner les districts de services locaux, la planification de l'utilisation des terres et les déchets solides?

Réponse du ministre : Ces groupes fonctionnaient séparément auparavant, mais la nouvelle commission favorise leur rapprochement. Ils sont maintenant appelés à collaborer sous la direction d'un même conseil.

Question de Joan Seeley : À quels droits puis-je m'attendre en ce qui concerne mon terrain lorsqu'il est question de la planification foncière?

Réponse du ministre : C'est une question intéressante, je laisserai mon collègue y répondre, mais avant je veux dire que nous n'avons pas l'intention de vous faire perdre vos droits fonciers.

Rob Kelly explique que la planification vise la définition de l'utilisation qu'on fera des terres ou à quoi les terrains serviront. Cette utilisation est définie par la communauté.

Joan Seeley demande si chaque DSL aurait son plan d'utilisation des terres ou si on veut un seul plan.

Rob Kelly répond qu'un seul grand plan semble marcher, mais qu'il serait possible d'en avoir un pour un DSL particulier ou un plan pour deux ou trois DSL. Pour l'instant, il n'y a pas de plan unique qui convient à tous.

David Rogers commente que l'application du plan est défailante dans les secteurs qui ont un plan d'aménagement du territoire.

Le ministre mentionne qu'il existe des règlements et que si quelqu'un ne les respecte pas, il faudrait le signaler pour qu'une enquête soit faite sur les allégations.

La présidente demande s'il y a un échancier pour la mise en place d'un plan régional.

Rob Kelly répond qu'il faudra de 12 à 18 mois pour définir le plan et son fonctionnement, puis ensuite, trois ou quatre ans pour le mettre en œuvre.

Les plans ruraux et régionaux sont interreliés; ils interagissent, se nourrissent les uns les autres et ils se complètent.

Joan Seeley demande quelle différence il y a à avoir un mandat ou pas. Est-ce que ceux qui ont un mandat peuvent se retrouver sans mandat?

Le ministre Fitch dit qu'ils ne peuvent pas.

Joan Seeley demande s'il envisage de rédiger une charte des droits.

Le ministre Fitch répond que Sussex est le premier endroit à penser à une sorte de charte des droits, toutefois, ce n'est pas le cas du gouvernement pour le moment.

La présidente demande qu'on propose de suspendre la séance cinq minutes pour donner l'occasion aux membres de s'entretenir avec le ministre.

Proposition : Faire une pause de cinq minutes.

Proposé par : Shelley Rinehart
Appuyé par : Murray Driscoll
Vote : proposition adoptée

7. Rapport de construction et de planification

Proposition : Accepter et classer le rapport de construction et de planification tel que présenté.

Proposé par : Joan Seeley
Appuyé par : David Rogers
Vote : proposition adoptée

8. Données budgétaires chiffrées – Services généraux

Jack Keir avise qu'un rapport trimestriel sera présenté à la réunion de mai, mais les données chiffrées de janvier et février pour les services généraux sont annexées uniquement à titre d'information préliminaire.

Les chiffres des colonnes viennent du budget préparé par Paul Stapleton et approuvé par le conseil; les estimations mensuelles alignées ou attribuées pour les mois correspondants où elles doivent servir et ensuite les résultats réels pour les mois représentés.

Jack Keir explique que le chiffre de la rubrique achat d'équipement comprend les ordinateurs et logiciels achetés pour l'installation du bureau et qu'il sera rajusté étant donné qu'il doit être imparti aux comptes appropriés. Il explique que certains articles récurrents dépasseront probablement les prévisions et que d'autres leur seront inférieurs, mais que le résultat n'en souffrira pas.

Bill Bishop demande des éclaircissements au sujet du total partiel Administration et du Total Services généraux. La différence vient du fait que ce total partiel comprend tous les postes sauf la Gouvernance et que le total comprend tous les postes Administration et Gouvernance.

Proposition : Accepter et classer les données budgétaires portant sur les Services généraux telles que présentées.

Proposé par : Murray Driscoll
Appuyé par : Shelley Rinehart
Vote : proposition adoptée

9. Versement de la subvention de fonctionnement de CMEI

1) Marc MacLeod explique que, lors de la construction du site d'enfouissement, un décret en conseil y a établi un comité communautaire de surveillance environnementale. Ce groupe est devenu Crane Mountain Enhancement Inc. En décembre 1999, il a été convenu que Gestion des déchets solides de Fundy ferait un apport de 20 000 \$ à son fonctionnement assorti à un ajustement annuel partiel pour l'inflation. Une condition du versement des fonds était qu'une vérification ait lieu chaque année et que les fonds soient versés, une fois son rapport présenté, à supposer que la vérification ne soulève pas d'écart ou d'anomalie.

Compte tenu de la bonne situation financière de CMEI en ce moment, on demande au conseil de différer le paiement en raison de problèmes que connaîtra le fonds de roulement de Gestion des déchets solides de Fundy en juin et en juillet à cause de paiements importants à faire pour des taxes et des remboursements de dettes.

Proposition : Verser le paiement de 23 356,00 \$ à Crane Mountain Enhancement Inc. à la discrétion du directeur général, quand la situation financière de Gestion des déchets solides de Fundy le permettra, mais au plus tard le 31 octobre 2013.

Proposé par : Bill Bishop
Appuyé par : Sandra Speight

Discussion : Bill Bishop demande un bref résumé des décisions relatives à l'utilisation des fonds. Qui décide à qui on donnera 10 \$ et à qui on donnera 10 000 \$?

La présidente explique qu'il y a deux fonds différents, l'argent visé par la proposition est destiné à la surveillance du site d'enfouissement par CMEI.

Marc MacLeod explique que le groupe de CMEI vient de la communauté et qu'il est élu chaque année; le groupe exerce une surveillance globale du fonctionnement et des puits, de l'entretien perpétuel et de l'éducation.

L'autre fonds est celui des projets communautaires, qui attribue des subventions à des organismes de la communauté hôte.

Joan Seeley demande si le paiement est contractuel ou s'il y a un terme fixé d'un commun accord pour qu'il prenne fin. Marc MacLeod répond qu'il est contractuel et qu'il durera aussi longtemps que le site d'enfouissement.

Vote : proposition adoptée

2) Versement d'un paiement de 1000 \$ à CMEI – Mission d'examen de l'état financier

Marc MacLeod explique qu'avant 2008, CMEI présentait ses états financiers seulement sous forme d'avis au lecteur, mais qu'on lui a alors demandé un examen plus rigoureux et plus de reddition de compte et que le processus est alors devenu une « mission d'examen ». Ce changement a nécessité une proposition autorisant le paiement des frais comptables supplémentaires de 1000 \$ par année.

Étant donné qu'il s'agit d'un poste du budget qui est approuvé pour les cinq prochaines années, Marc MacLeod demande au conseil d'envisager de laisser le personnel s'occuper de la question.

Sandra Speight demande des éclaircissements à propos de la date du paiement convenu. Est-ce qu'on a convenu de le payer jusqu'en 2016?

Marc MacLeod confirme que le paiement doit être fait jusqu'en 2016.

La présidente demande si le conseil serait favorable à une modification de la résolution qui ajouterait que le versement du paiement sera dorénavant laissé à la discrétion du directeur général pour les cinq prochaines années.

Proposition : Approuver le versement immédiat de 1000 \$, effectué par Gestion des déchets solides de Fundy à CMEI et destiné à la mission d'examen de ses états financiers par Teed, Saunders Doyle, et approuver la modification voulant que les paiements soient dorénavant à la discrétion du directeur général pour le reste de l'engagement de cinq ans.

Proposé par : Shelley Rinehart
Appuyé par : Bette Ann Chatterton
Vote : proposition adoptée

10. Approbation de projets communautaires

Marc MacLeod donne un aperçu du programme de subventions pour les projets communautaires. Les demandes sont présentées à CMEI, puis examinées par CMEI et GDSF. S'ils remplissent les exigences du programme, ils sont ensuite classés dans la catégorie A ou B, selon la perception qu'on a du besoin. Les projets de la liste A ont préséance sur ceux de la liste B jusqu'à l'épuisement des fonds.

Proposition : Autoriser le financement des projets communautaires de 2013 jusqu'à concurrence de 85 049,00 \$.

Proposé par : Joan Seeley
Appuyé par : Shelley Rinehart

Discussion : Bill Bishop demande s'il y a des lignes directrices que les groupes communautaires doivent suivre?

Marc MacLeod avise que CMEI a un site web où on peut obtenir toute l'information nécessaire concernant les critères à respecter pour les demandes.

Vote : proposition adoptée

La présidente remercie les membres de CMEI de leur dévouement envers la communauté.

11. Examen du programme des conteneurs bleus

Marc MacLeod expose l'état actuel du programme des conteneurs bleus en demandant d'en faire un point à aborder à la prochaine séance sur l'établissement des priorités. Il faudrait étudier le programme de recyclage et voir s'il est encore viable après quinze années d'existence.

Certaines communautés envisagent la collecte du recyclage en bordure de rue; des cas de dépôt illégal d'ordures aux sites des conteneurs pourraient nécessiter l'ajout de personnel leur entretien.

Bill Bishop commente qu'on pourrait peut-être faire une recherche à propos de ce que les autres provinces font. Il ajoute que l'Î.-P.-É. a des lignes directrices strictes et que cette province et la Nouvelle-Écosse ont la collecte du recyclage en bordure de rue.

La présidente commente qu'une discussion à la séance sur les priorités permettrait à la Commission de décider de la marche à suivre afin de trouver quelle orientation conviendrait le mieux à la région.

Jack Keir commente que le temps pourrait être venu d'étudier tous les programmes existants, le site d'enfouissement, la production de gaz, le compostage, le recyclage et les sources de revenus. Est-ce que le coût de ces programmes est encore justifié ou y aurait-il une meilleure façon de procéder?

Proposition : Ajouter le sujet à l'ordre du jour de la séance d'établissement des priorités des programmes de réacheminement de Gestion des déchets solides de Fundy.

Proposé par : Bill Bishop
Appuyé par : Joan Seeley
Vote : proposition adoptée

12. Besoin de services de traduction

Jack Keir avise que, comme il le mentionnait plus tôt, certains postes budgétaires dépasseront probablement les prévisions, notamment celui de la traduction.

En effet, la *Loi sur les langues officielles* nous oblige à offrir les services et à fournir les documents dans les deux langues officielles étant donné que notre région comprend une municipalité.

En plus de la traduction des documents, nous devons fournir des services d'interprétation simultanée à nos réunions publiques.

Nous avons reçu la confirmation que le gouvernement provincial verserait une subvention représentant 50 % des coûts pour le site web. Cependant, nous serons obligés dorénavant d'avoir une version traduite des documents affichés sur notre site web. Le tarif de l'industrie tourne autour de 0,25 \$ le mot. Le coût de traduction des ordres du jour et des procès-verbaux jusqu'à maintenant dépassera la somme budgétée.

Compte tenu de ce fait, il pourrait être recommandable de limiter les documents que la loi ne nous oblige pas à afficher sur notre site web.

La présidente commente qu'éviter d'afficher les documents qui ne sont pas désignés par la Loi aiderait à limiter les coûts.

Jack Keir commente que le budget actuel sera dépassé par le coût des documents qui doivent être traduits, cependant, pour contrôler le budget, nous pourrions peut-être éviter d'afficher les données financières et ensuite inclure cette dépense dans le budget 2014.

Sandra Speight commente que si nous ne publions pas les données financières telles que le budget et les dépenses, nous ne remplissons pas notre engagement à l'ouverture et à la transparence, elle n'est donc pas en faveur de ce choix.

Jack Keir commente qu'il n'est pas en désaccord avec le commentaire et que si le conseil s'entend pour un dépassement de budget dans ce domaine, nous pourrions alors afficher les données financières.

Sandra Speight commente qu'il est important qu'elles soient accessibles et transparentes. Si une demande d'information est présentée, nous pourrions alors fournir cette information.

Shelley Rinehart suggère que la Ville de Saint John affiche sur son site web une déclaration avisant le public qu'un document sera fourni en français sur demande.

La présidente avise que l'information serait accessible au public, mais qu'elle ne serait pas affichée sur le site web, mais nous aussi pourrions afficher un message semblable sur notre site web.

14. Levée de la séance

La présidente demande s'il y a d'autres sujets à aborder avant la levée de la séance.

Bill Bishop demande que le procès-verbal des réunions soit envoyé, une fois adopté, par courriel au bureau municipal de manière à ce qu'il ne soit pas nécessaire de le télécharger depuis le site web.

Murray Driscoll demande qu'une copie papier soit envoyée aussi.

Sandra Speight demande s'il est possible de faire envoyer le cahier de documentation du conseil aux présidents des DSL pour qu'ils soient informés de ce qui se passe à la Commission. M^{me} Speight commente que la Commission est critiquée par des organismes communautaires de surveillance dans les médias sociaux.

Jack Keir déclare que, s'il y a des problèmes relatifs aux DSL de la région, le sujet devrait être porté à l'attention du représentant de la région, Ivan Corbett. Il rappelle aussi que les quatre représentants des districts de services locaux (DSL) ont la responsabilité d'assurer la communication avec leur communauté respective.

Jack Keir assure le conseil que tous les procès-verbaux adoptés jusqu'à présent et à l'avenir seront envoyés par courriel aux gestionnaires des villes, municipalités et villages et aux présidents des comités des DSL. Les ordres du jour seront aussi envoyés.

Proposition : Lever la séance à 15 h 35.

Proposé par : Murray Driscoll
Appuyé par : Sandra Speight
Vote : proposition adoptée

ADOPTÉ (date) _____

Grace Losier, présidente du conseil

Jeanne DeCourville, secrétaire de séance